

rivière, ce qui rétablissait les concessions faites par les intendants Talon et Duchesneau à Damours du côté de l'ouest de la rivière, et en même temps lui en laissait une de plus du côté de l'est.

A la mort de la veuve de Simon Fraser, son fils, Dugald, devint le chef de la seigneurie. C'est, à proprement parler, le dernier seigneur de Matane.

En 1870, le domaine de Matane était en possession de Thomas-Jacques Taschereau, shérif de la Beauce, pour un quart indivis; de Madame Charles Pentland (née Zoé Taschereau) et de Madame veuve James Douglas (née Jane Fraser), de Québec, chacune pour un quart; de Madame veuve John Douglas (née Davina McGibbon); Madame veuve Alexander Hart (née Mary-Anna Douglas), Miss Isabella-Thomsom Douglas, David Douglas, James Douglas et Robert Douglas, tous de Montréal, propriétaire de l'autre quart.

Madame Joséphine Verrault, la digne épouse de mon très-excellent ami le notaire A.-E. Guay, ancien régistrateur de Matane et aujourd'hui fixé à Ville-Marie (Lac Témiscamingue), termine la nomenclature des seigneurs et co-seigneurs qui se sont succédés dans la seigneurie concédée à Mathieu Damours. Les deux-quarts indivis appartenant à T.-J. Taschereau et à Madame O. Pentland sont devenus la propriété de Madame Guay par acte d'achat passé à Québec devant M^{re} Cloutier, notaire, le 25 septembre 1886.

La seigneurie de Matane est la dernière du district de Rimouski qui soit bornée en front au fleuve St-Laurent. On en compte deux autres dans ce district: la seigneurie du *Lac-Métis* et celle du *Lac Métapédia* (1).

(1) Les belles et florissantes paroisses de Saint-Ulric de la Rivière-Blanche et de Notre-Dame de l'Assomption de McNider occupent l'espace qui sépare les seigneuries de Matane et du Métis. Le territoire qui forme la première de ses pa-